

Prescription LAB groupage HLA

1. Sommaire

2. Introduction	1
3. Procédure	1
3.1. Recherche de donneuse, donneur pour une receveuse, un receveur suisse	1
3.1.1. Groupage HLA de contrôle de la receveuse, du receveur	1
3.1.2. Recherche formelle	1
3.2. Groupage étendu (DR/HR) de la donneuse, du donneur/de la CBU suisse.....	2
3.3. Groupage de contrôle d'une CBU	2
4. Références	2
4.1. Politiques	2

2. Introduction

Le présent chapitre décrit les procédures à suivre lors du groupage HLA entrepris dans le cadre d'une recherche de donneuses et donneurs. Les groupages HLA doivent être réalisés dans des laboratoires dotés de l'accréditation EFI/ASHI.

→ [POL_006](#)

3. Procédure

3.1. Recherche de donneuse, donneur pour une receveuse, un receveur suisse

3.1.1. Groupage HLA de contrôle de la receveuse, du receveur

Avant que le centre de transplantation (CT) ne puisse lancer une recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté/d'une CBU auprès de SBSC, il faut procéder au LNRH à un groupage HLA de contrôle de la receveuse, du receveur. → [POL_006](#)

1. Réception du sang de la receveuse, du receveur envoyé par le CT en vue du groupage HLA de contrôle
2. Réalisation des groupages HLA de contrôle
3. Envoi des originaux des fiches «Groupage HLA de contrôle» et «Histocompatibility Data» au CT

3.1.2. Recherche formelle

Si le CT engage une recherche formelle pour une receveuse, un receveur suisse, SBSC organise les prélèvements de sang sur des donneuses potentielles, des donneurs potentiels ou du matériel CBU.

1. Annonce des échantillons de sang commandés / du matériel CBU par SBSC

2. Réception des échantillons de sang / du matériel CBU
3. Réalisation du groupage HLA
4. Envoi des résultats HLA au CT et de la copie à SBSC

Ces étapes peuvent être répétées.

3.2. Groupage étendu (DR/HR) de la donneuse, du donneur/de la CBU suisse

Réception du mandat «HLA-Typing Request» pour un groupage étendu « DR/HR » de la part de SBSC

1. Détermination du groupage HLA requis à partir du sang/matériel CBU stocké
2. Annonce à SBSC si l'on manque de sang/matériel CBU stocké
3. Réception de frottis buccaux par poste de la part de la donneuse, du donneur/de nouveau matériel CBU de la CBB
4. Communication des résultats HLA à SBSC à l'aide du formulaire «Donor HLA Typing Results» ou «Cord Blood Unit HLA Typing Results»

3.3. Groupage de contrôle d'une CBU

1. Réception du mandat de SBSC
2. Réception du matériel CBU de la CBB
3. Réalisation du groupage HLA de contrôle → **POL_002**
4. Communication des résultats à SBSC à l'aide du formulaire «Cord Blood Unit HLA Typing Results»

4. Références

4.1. Politiques

[POL_002_regulatory_cord](#)

[POL_006_HLA_typing_F](#)